

De l'imprimé au numérique : les défis posés aux bibliothèques collégiales depuis 40 ans

Front print to digital: 40 years of challenges facing academic libraries

Del material impreso al digital: los desafíos que han enfrentado las bibliotecas colegiales en los últimos 40 años

Daniel Marquis

Volume 54, Number 2, April–June 2008

Topographie du Québec documentaire

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1029313ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1029313ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Marquis, D. (2008). De l'imprimé au numérique : les défis posés aux bibliothèques collégiales depuis 40 ans. *Documentation et bibliothèques*, 54(2), 75–80. <https://doi.org/10.7202/1029313ar>

Article abstract

This article presents an overview of the development of public and private college libraries since their creation in the late 1960s to today. These progressive institutions go beyond passive responsibilities such as delivering services and lending books to actually playing an integral role in ensuring student success. Library instruction stems from a better alignment between services and students' pedagogical needs. Libraries, which are transformed into "information commons" aggregating audiovisual resources, help centres and digital user support, are assuming greater responsibilities for students' acquisition of information competencies and skills.

De l'imprimé au numérique : les défis posés aux bibliothèques collégiales depuis 40 ans

DANIEL MARQUIS

Bibliothécaire professionnel
 Coordonnateur
 Bibliothèques et technologies éducatives
 Cégep de Granby Haute-Yamaska
 dmarquis@cegepgranby.qc.ca

RÉSUMÉ | ABSTRACTS | RESUMEN

Un bilan du développement des bibliothèques collégiales du réseau public et privé est brossé à partir de leur création, à la fin des années 1960, jusqu'à aujourd'hui. Progressivement, ces bibliothèques se développent et dépassent le rôle passif de prestation de services et de prêt de livres pour assumer un rôle majeur dans la réussite des étudiants. Une plus grande adéquation entre les services offerts et les besoins pédagogiques des étudiants apparaît avec la formation documentaire. Progressivement, les bibliothèques, transformées en véritable « carrefour de l'information » regroupant l'audiovisuel, les centres d'aide et le soutien à l'usage du numérique, assument un rôle dans l'acquisition d'habiletés ou de compétences informationnelles.

From print to digital : 40 years of challenges facing academic libraries

This article presents an overview of the development of public and private college libraries since their creation in the late 1960s to today. These progressive institutions go beyond passive responsibilities such as delivering services and lending books to actually playing an integral role in ensuring student success. Library instruction stems from a better alignment between services and students' pedagogical needs. Libraries, which are transformed into "information commons" aggregating audiovisual resources, help centres and digital user support, are assuming greater responsibilities for students' acquisition of information competencies and skills.

Del material impreso al digital : los desafíos que han enfrentado las bibliotecas colegiales en los últimos 40 años

¿Cuál es el saldo de la presencia de las bibliotecas de los colegios pre-universitarios tanto públicos como privados en Québec, desde su creación en 1960 hasta nuestros días? Progresivamente, estas bibliotecas se han ido desarrollando para superar el rol pasivo de ser simples prestatarias de servicios y de asegurar el préstamo de libros, para asumir un rol más activo en el éxito académico de los estudiantes. Hemos podido observar una mayor adecuación entre los servicios disponibles y las necesidades pedagógicas de los estudiantes gracias a las actividades de capacitación en documentación. De esta manera, las bibliotecas, transformadas en verdaderos focos de información que reúnen también el material audiovisual, así como los centros de ayuda y de formación al uso del material digital, asumen un rol importante en la adquisición de habilidades y conocimientos informacionales.

LES BIBLIOTHÈQUES COLLÉGIALES du réseau public et du réseau privé reçoivent des étudiants provenant généralement de l'école secondaire et qui poursuivent des études de deux années, pour accéder à l'université, ou de trois années, pour graduer avec un diplôme technique. En 2007-2008, plus de 165 406 étudiants ont franchi les portes d'une bibliothèque collégiale. À ces clientèles de base s'ajoutent des étudiants inscrits dans des programmes de francisation ou d'éducation des adultes. On compte aujourd'hui 48 bibliothèques collégiales dans le secteur public et 25 dans le secteur privé.

Un regard d'ensemble sur la soixantaine d'articles, d'études et de rapports de comités publiés sur les bibliothèques collégiales depuis 1965 permet de distinguer cinq étapes dans leur développement. Cet article se veut un survol rapide de ces étapes afin de dégager les défis posés aujourd'hui aux bibliothèques collégiales.

1950 — 1969 : l'émergence

Les cégeps (collèges d'enseignement général et professionnels) sont nés dans l'effervescence de la Révolution tranquille, suite aux recommandations publiées dès 1964 par la Commission Parent¹. C'est une période charnière pendant laquelle le Québec est entré dans la modernité en connaissant un grand nombre de transformations tant sur le plan social que politique, économique et religieux. La Commission Parent insistait alors sur la nécessité de mettre en place, pour les instituts pré-universitaires et professionnels, une bibliothèque scolaire considérée comme le laboratoire général de tout enseignement (article 1174) :

« Les instituts pré-universitaires et professionnels devront comporter une bibliothèque importante, suffisante pour répondre aux besoins des divers départements dans les disciplines fondamentales et dans les

1. Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec. Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec. Deuxième partie. Les structures pédagogiques du système scolaire. B. Les programmes d'études et les services éducatifs. 1964. http://classiques.uqac.ca/contemporains/quebec_commission_parent/rapport_parent_3/rapport_parent_vol_3.doc#_Chapitre_XXXI (consulté dans Internet le 16 octobre 2007).

spécialités professionnelles. Si on ajoute aux besoins de ce que serait une bibliothèque du niveau du « collège », soit environ 30 000 volumes, un nombre équivalent de volumes pour les enseignement professionnels, les bibliothèques des instituts devraient compter environ 60 000 volumes et des abonnements à quelque deux cents périodiques². »

La Commission précisait également que le bibliothécaire principal devrait posséder une formation universitaire en bibliothéconomie. Pour en arriver à ces recommandations, elle s'appuyait sur les normes de nos voisins américains³. Désirant associer l'étudiant à son propre apprentissage et intégrer de nouveaux moyens pédagogiques, les bibliothèques devenaient un lieu privilégié pour l'apprentissage et le travail intellectuel. La Commission reprenait des concepts pédagogiques issus de débats et d'expérimentations qui avaient eu cours depuis la fin des années 1950, notamment ceux de la Commission du Programme de la Faculté des Arts de l'Université Laval. Le travail personnel des étudiants devenait alors une priorité et on devait favoriser le développement de l'autonomie et de la maturité intellectuelle des étudiants, d'où la conclusion de la Commission du Programme : « ... il faut s'habituer à l'idée que la bibliothèque est aussi nécessaire que la plupart des professeurs⁴. »

Avant la promulgation de la loi créant les cégeps, en 1967, la bibliothéconomie collégiale est déjà active au sein des collèges classiques. La classification décimale Dewey est traduite et l'abbé Raymond Boucher, du Collège de La Pocatière, publie un fascicule intitulé *Les étapes de la rédaction d'un travail en bibliothèque*, qui sera réimprimé plusieurs fois jusque dans les années 1970. Soulignons également que la bien connue compagnie « Services Documentaires Multimédia » est une création de la Fédération des collèges classiques en 1964. Deux ans plus tard, un *Index analytique de périodiques* était produit⁵. Comme le soulignent Marcel Lajeunesse et Daniel Morin, c'est en 1961 qu'est créée une section des bibliothèques de collèges au sein de l'Association canadienne des bibliothèques de langue française (ACBLF). En 1963, la Fédération des collèges classiques met sur pied un Service des bibliothèques pour regrouper les bibliothèques au sein d'une Commission. Par la suite, la sous-commission des directeurs de bibliothèques de la Fédération des collèges classiques cède la place à la Commission des directeurs de bibliothèques de la Fédération des cégeps. Cette Commission et la Section des bibliothèques de collèges de l'ACBLF/ASTED (Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation) entreprennent plusieurs études, et

des statistiques sont colligées par un coordonnateur des bibliothèques collégiales au Service des bibliothèques d'enseignement du Ministère de l'Éducation.

1970 — 1978 : la croissance

Lors de la création des cégeps, six bibliothèques sont issues de la fusion avec les bibliothèques des collèges classiques, des instituts techniques et des écoles normales. C'est le cas du Cégep de Chicoutimi, qui intègre la bibliothèque de l'ancien Séminaire, et de celui de Rosemont, dont la collection initiale provient en partie de celle des Érudites. À Trois-Rivières, on va plus loin en intégrant les bibliothèques de huit institutions d'enseignement. En 1968, 17 bibliothèques sont construites ou sont en voie de construction⁶. Le Cégep du Vieux-Montréal intègre les fonds de l'ancien Collège du Mont Saint-Louis, de l'École des infirmières et de l'Institut de technologie. Certaines de ces bibliothèques sont toutefois des créations originales. On construit de nouveaux édifices, on en réaménage d'autres, on incorpore le personnel existant ou on embauche de nouvelles personnes.



Section Référence. ©Cégep du Vieux Montréal. Sophie Ouellette

Cette période de croissance ainsi que les années suivantes sont bien documentées en termes quantitatifs⁷ et qualitatifs⁸. En 1969, la bibliothèque de collège compte en moyenne 41 000 monographies ; sept ans plus tard, le nombre de volumes est passé à 49 500, ce qui constitue un accroissement annuel moyen de plus de 1 200 titres. La création d'un fonds de développement des collections par le ministère de l'Éducation en 1972 explique en partie cette croissance. Il faut toutefois

2. La Commission, *op. cit.* : 362.

3. Association of College and Research Libraries, Committee on Standards, «Standards for College Libraries», *College and Research Libraries*, juillet 1959.

4. Université Laval. 1957. Rapport de la Commission du Programme de la Faculté des Arts au Conseil universitaire. Québec : Université Laval, 476.

5. Brault, Jean-Rémy (2004). Regard sur l'évolution des bibliothèques québécoises : récit d'un itinéraire professionnel. Montréal, ASTED, 39-83.

6. Fédération des cégeps. Commission des Directeurs de bibliothèques. Asted. 1974. Mémoire soumis au Conseil Supérieur de l'Éducation pour son état et les besoins de l'enseignement collégial. Annexes 1 et 2.

7. Les études longitudinales publiées par Marcel Lajeunesse et Daniel Morin en 1986, 1994, 2000 et 2004 dans la revue *Argus* dressent un portrait éloquent de l'état actuel du réseau des bibliothèques collégiales. Elles s'intéressent avant tout à des variables quantitatives et facilement mesurables (nombre de livres, budgets, ressources humaines, etc.). Le tableau rétrospectif qu'elles brosent depuis permet de souligner les forces et les faiblesses des bibliothèques d'un réseau qui s'est construit depuis les années 1960. Les deux chercheurs utilisent des données fiables. Les taux de réponses aux questionnaires pour certaines années (91 % en 2003) confirment la crédibilité de la méthodologie.

8. Brault, Jean-Rémy. 2004. Regard sur l'évolution des bibliothèques québécoises : récit d'un itinéraire professionnel. Montréal, Asted, Chapitre 2 Le développement des bibliothèques collégiales : 1960-70, 39-76.

poser la question de l'adéquation des besoins documentaires des nouveaux programmes techniques avec les collections de collèges classiques ou d'écoles normales.

Une idée originale circule au printemps de l'année 1970 : le concept de « collège-bibliothèque », qui laisse une large place à l'étudiant afin qu'il devienne autonome dans ses apprentissages en fréquentant la bibliothèque et en consultant les enseignants⁹. Des variantes de cette approche se trouvent sous différentes formes jusqu'à la fin des années 1970.

Cette année-là, un important mémoire est soumis au Conseil supérieur de l'éducation conjointement par la Commission des directeurs de bibliothèques de la Fédération des cégeps et par l'ASTED. Il porte sur l'état et les besoins de l'enseignement collégial en termes de normes pour le personnel, la documentation, les locaux et le budget. La même Commission dépose dès 1971 un rapport sur la question de l'automatisation.

La place prépondérante du son et de l'image dans l'apprentissage incite 27 bibliothèques à intégrer la documentation audiovisuelle pour en arriver au concept d'audiovidéothèque, de centre de ressources éducatives ou de centre intégré de ressources didactiques. Très vite, les questions de l'apprentissage du travail personnel et de l'utilisation de la bibliothèque se posent¹⁰. À cette époque, la formation documentaire se résume en une visite de la bibliothèque dans les trois quarts des cas, suivie dans le tiers des cas par la présentation d'un document audiovisuel et par la remise d'un dépliant.

1979 — 1983 : la stagnation et la décroissance

L'effervescence de la première décennie cède rapidement le pas, dès 1978 et pendant les années 1980, à la stagnation et à la décroissance. Pourtant, de 1969 à 1983, le réseau connaît une forte croissance du nombre d'étudiants. Une réforme des structures de la Fédération des cégeps entraîne la disparition de la Commission des directeurs de bibliothèques. Le poste de coordonnateur au Service des bibliothèques d'enseignement est aboli et les statistiques ne sont plus compilées, ou alors très partiellement. Une enquête menée en 1984 par l'École de bibliothéconomie de l'Université de Montréal¹¹ témoigne de cette régression et de la baisse constante du pourcentage de budget accordé par un collège à sa bibliothèque. De 4 % du budget total d'un cégep, en 1971, on passe à 3,16 % en 1976, à 2,49 % en 1983 et à 2,12 % en 1992. Si les heures d'ouvertures sont restées sensiblement les mêmes entre 1976 et 1983, il en va autrement en ce qui a trait aux ressources humaines. Entre 1969 et 1983, on passe

d'une moyenne d'un bibliothécaire par 671 étudiants à un pour 1 558 étudiants. Finalement, en ce qui concerne la somme consacrée à la bibliothèque par étudiant (en dollars constants), on passe de 68,15\$ en 1969 à 42,97\$ en 1983¹². Les restrictions budgétaires sont appliquées là où sont possibles les compressions des dépenses, notamment dans les bibliothèques : « Dans plusieurs collèges on se retrouve avec moins de personnes à la référence à la bibliothèque¹³. » Difficile, dans ces conditions, d'assurer un véritable rôle pédagogique. La conclusion est claire : « La bibliothèque devient alors un espace, un lieu, où s'exerce un travail essentiellement technique, hors du circuit des fonctions pédagogiques¹⁴. »

Le personnel en place est préoccupé par cette décroissance et répond en formant un groupe de travail proposant l'approche systémique pour évaluer l'efficacité de la bibliothèque de cégep¹⁵. Faute de moyens, on réitère l'importance du rôle du professionnel comme « animateur documentaire », on rédige les bases d'une politique de développement des collections, on insiste sur le maintien d'un fonds budgétaire dédié à l'achat de livres et on amorce une étude de faisabilité sur l'automatisation des bibliothèques des collèges avec le projet CIDBEQ (Centre d'informatique documentaire des bibliothèques d'enseignement du Québec). Le concept d'un catalogue collectif par le moyen ordinaire et selon un mode d'accès dialogué est esquissé dans un rapport de 1974. Le projet est repris sept ans plus tard en 1981 et est déposé à la Fédération des cégeps. L'année suivante, un mémoire-synthèse évalue trois systèmes et recommande le système développé par l'UQAM (Université du Québec à Montréal) : SIGIRD (Système Intégré de Gestion Informatisé des Ressources Documentaires).

1984-1991 : renouveau technologique et partenariat pédagogique

Pendant huit ans, de 1984 à 1992, les données colligées par Marcel Lajeunesse (professeur associé à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal) témoignent d'un redressement relatif des collections. Entre 1983 et 1992, le nombre de livres ajoutés annuellement à la collection augmente de 64,4 %. Pour l'achat de documents, on passe de 13,89\$ par étudiant en 1983 à 40,61\$ en 1992, soit une hausse de 192,5 %. Cette volonté d'investir dans les collections est amoindrie par un taux d'inflation élevé et par l'accroissement de la clientèle.

C'est davantage aux niveaux technologique et pédagogique que le renouveau des bibliothèques collégiales

9. Boucher Raymond. 1970. Le collège-bibliothèque, une solution cadre. *Prospective*, vol. 6, n° 5 : 342.

10. Lemaire, Jean. 1978. L'apprentissage du travail personnel et de l'utilisation de la bibliothèque. *Argus*, vol. 7, no. 2 (mars-avril) : pp. 38-41.

11. Lajeunesse, Marcel et Daniel Morin. 1986. Les bibliothèques des collèges d'enseignement général et professionnel du Québec (1969-1983) : services pédagogiques ou comptoirs de prêt? *Argus*, vol. 15, n° 2 (juin 1986) : 33-47.

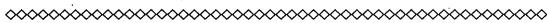
12. Lajeunesse (1986), *ibid.* : p. 40.

13. Corriveau, Louise. 1986. Tensions et tendances dans les cégeps aujourd'hui. *Recherches sociographiques*, vol. 7, n° 3 : 388.

14. Lajeunesse (1986), *op.cit.*, p. 37.

15. Robert, Michel, prés. 1978. Groupe de travail sur l'évaluation des bibliothèques de collèges. 199 p.

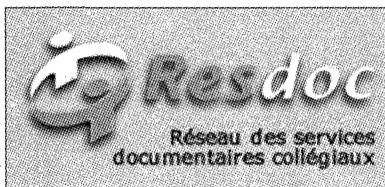
Les bibliothécaires assument un rôle pédagogique important dans les activités quotidiennes de l'enseignement, par des activités dédiées à la formation documentaire.



se fait sentir. Un cri du cœur émane de deux bibliothécaires, directeurs de ces bibliothèques :

Notre préoccupation est de nous libérer de tâches routinières, fastidieuses et répétitives grâce aux nouvelles technologies. (...) les spécialistes de la documentation, à titre de *partenaires pédagogiques*, veulent alléger leurs tâches techniques pour se rapprocher de leurs usagers. L'automatisation leur fournit la possibilité d'offrir de meilleurs services¹⁶.

Plus que jamais, on est conscient du rôle pédagogique que les bibliothèques collégiales peuvent assumer si elles sont dégagées de leurs tâches routinières grâce à l'automatisation des services dans un premier temps et, dans un deuxième temps, à l'informatisation des opérations par le biais des systèmes de gestion intégrée. On parle en termes de réseau, de partage de services, de normalisation des pratiques de catalogage et d'indexation, de prêts entre bibliothèques et de catalogue collectif.



L'enthousiasme est grand et les développements sont rapides. Après une expérimentation dans trois cégeps en novembre 1982 (dont celui de Trois-Rivières, qui fut le premier à informatiser ses services avec Multilis en commençant avec les modules d'acquisition et de prêt), un rapport est soumis à la Commission des Affaires pédagogiques en février 1983 et, en juin, le système SIGIRD est accepté par l'assemblée générale de la Fédération des cégeps. Le système est commercialisé par la compagnie SOBECO. Le 1^{er} juillet 1985, l'adhésion formelle de 36 cégeps donne naissance au réseau RENARD : réseau normalisé et automatisé des ressources documentaires. Un bibliothécaire professionnel, Jean Plante, est embauché à titre de coordonnateur (il est d'ailleurs toujours en poste aujourd'hui). Des investissements majeurs sont nécessaires. Au fur et à mesure de la livraison des différents modules, la néces-

16. Harvey, Serge et Jacques Maltais. 1986. Si RENARD m'était conté : Un réseau original pour les collèges du Québec. *Argus*, vol. 15, n° 2 (juin) : 49.

sité de former le personnel et de normaliser les pratiques s'imposent.

En 1988, la banque de données compte déjà plus de 200 000 notices. RENARD favorise grandement les échanges, grâce notamment au courrier électronique et au bulletin *Apôtre*. Comme le soulignent deux bibliothécaires dans la revue *Pédagogie collégiale* : « Avec la télé référence, la bibliothèque devient donc de plus en plus un service d'information plutôt qu'un simple dépôt de ressources documentaires...¹⁷. » L'assemblée générale annuelle, la liste d'envoi par courriel et les comités formés par le réseau demeurent des moyens privilégiés, pour les responsables de bibliothèques, de communiquer, d'échanger et de mettre en œuvre des projets collectifs.

C'est à cette période que plusieurs bibliothécaires changent de titre pour devenir des « spécialistes en moyens et techniques de l'enseignement » (SMTE), appellation qui correspond au *Library Media Specialist* des collèges américains. Dès 1984, la question de l'élargissement du rôle pédagogique du SMTE et de l'inclusion de fonctions de conseiller pédagogique en ressources documentaires est posée. Plus que jamais, les SMTE veulent assumer un rôle actif dans les activités de l'enseignement. Une enquête menée par Daniel Morin sur 52 fonctions de bibliothèques et auprès de 314 enseignants de la région de Montréal (taux de réponse de 56 %) permet de bien cerner l'utilité et la pertinence du travail du SMTE et des services de la bibliothèque dans un cadre pédagogique. L'enquête souligne qu'en général, les services de soutien documentaire à l'enseignement sont évalués de façon positive par les enseignants. Les taux de satisfaction oscillent de 3,48 à 6,26 sur une échelle allant de 1 à 7¹⁸.

Dès cette époque, la question de la formation documentaire se pose. Julien Marquis expose en 1983 certaines difficultés que connaissent des étudiants avec l'usage des vedettes-matière. Il conclut : « L'amélioration de l'efficacité des étudiants nous apparaît devoir se faire autant par une meilleure initiation à la méthodologie du travail intellectuel que par la connaissance des instruments de bibliothèques¹⁹. » Un an plus tard, l'enquête de Daniel Morin arrive aux mêmes conclusions et les enseignants reconnaissent l'utilité de l'initiation aux outils de repérage des documents²⁰. Il est de plus en plus question de formation fondamentale et d'approche par programme. Les rapports gouvernementaux ne font pas mention de la formation documentaire, mais le rapport annuel du Conseil supérieur de l'éducation de l'année 1983-1984 invite les collèges à insister « ... sur le

17. Goyette, Marie et Josée Trudeau. 1988. La bibliothèque et son Renard: un outil pédagogique. *Pédagogie collégiale*. Vol. 2, n° 1, (octobre) : 19-20.

18. Morin, Daniel. 1984. L'utilité des services de support documentaire dans les cégeps du Québec: l'opinion des enseignants. *Documentation et bibliothèques*, vol. 30, n° 4, (octobre-décembre) : 137-140.

19. Morin, Daniel. 1983. La recherche documentaire par vedettes-matière dans une bibliothèque de collège. *Documentation et bibliothèques*, vol. 29, n° 4, (octobre-décembre) : 154.

20. Morin, Daniel. *Op.cit.*

perfectionnement de *méthodes intellectuelles de travail* plus propres à garantir la formation fondamentale des étudiants que toutes les mesures de rattrapage²¹ ».

1992-1999 : renouveau collégial, Internet et rôle accru des bibliothèques

En 1987, les cégeps ont 20 ans. L'heure est à la remise en question. Après une série de consultations publiques menées pendant deux ans sous la conduite du Conseil des collèges, une réforme de l'enseignement collégial est entreprise²². Le curriculum de formation générale est redéfini et l'apprentissage par compétences s'impose. Le collège de Limoilou fait figure de pionnier et, profitant de ce renouveau, il propose l'approche programme appliquée à la formation documentaire²³.

Dès 1994, Raymonde Beaudry et Marthe Francoeur soulignent l'importance de la complicité entre les bibliothécaires et les enseignants : « Pour répondre aux objectifs de l'enseignement, le fonds documentaire d'une bibliothèque collégiale doit être une entité dynamique ; il se développe en fonction des objectifs pédagogiques de l'enseignement collégial, des programmes et des cours²⁴. » En situant la pertinence de la bibliothèque dans le contexte des objectifs pédagogiques des programmes et des cours, les deux auteures énoncent clairement ce qui servira d'orientation pour les décennies à venir. Henriette Dion, Louis Gaudreau et Maud Godin abondent dans le même sens, deux ans plus tard, au terme d'une enquête sur les pratiques de la formation documentaire au collégial. Les auteurs constatent alors plusieurs lacunes sur le plan de la connaissance des outils et des méthodes de recherche chez les étudiants et les enseignants. Ils proposent des objectifs de formation documentaire spécifiques. S'inspirant de l'approche axée sur les compétences développée en 1991 par Robert Burheim²⁵, ces trois bibliothécaires apportent une contribution originale et novatrice en formulant une série de neuf compétences spécifiques liées au processus de recherche documentaire²⁶.

La généralisation de la micro-informatique et, surtout, l'arrivée du réseau Internet au début des années

1990, ont modifié en profondeur la nature, la structure, la qualité et l'accessibilité des services offerts par les bibliothèques collégiales. Dès 1992, on accède en mode terminal à Internet par le biais d'une connexion Telnet ou en mode FPT (File Transfer Protocol) pour télécharger des fichiers textuels en ASCII. GOPHER, avec son utilitaire Veronica, facilite la recherche de textes avec des opérateurs booléens. Le support numérique sur cédérom et en ligne, dans des bases de données bibliographiques ou textuelles, s'impose, à titre complémentaire, à l'imprimé.

2000-2008 : carrefour de l'information, formation documentaire et compétences informationnelles

Le 21^e siècle s'amorce sur des bases fragiles. L'État a coupé 265 millions dans le réseau collégial entre 1993 et 1998 : « Tous les services liés à la vie étudiante, au soutien psychologique, à l'orientation, à l'encadrement ont été laminés²⁷ », souligne le directeur général de la Fédération des cégeps, M. Gaétan Boucher. Certaines bibliothèques de plus de 4 000, même 5 000 étudiants, ne comptent qu'un seul bibliothécaire professionnel. En plus de restrictions budgétaires, c'est la nature même du financement des bibliothèques collégiales qui doit être révisée. Le financement relève en partie des budgets du parc immobilier et la formule retenue ne tient pas compte de l'importance grandissante des ressources numériques textuelles : index bibliographiques, texte intégral de périodiques et de journaux, encyclopédie, annuaires, etc.



Zone Monde. ©Cégep de Granby Haute-Yamaska

21. Conseil supérieur de l'Éducation (1984). *La formation fondamentale et la qualité de l'éducation ; rapport annuel 1983-1984*. Québec : Gouvernement du Québec : 46.
22. Conseil des collèges. 1992. *L'enseignement collégial: des priorités pour un renouveau de la formation*. Québec, 413 p.; Ministère de l'enseignement supérieur et de la science. 1993. *Des collèges pour le Québec du XXI^e siècle Orientations d'avenir et mesures de renouveau*. Québec, 39 p.; Conseil supérieur de l'Éducation. 1992. *L'enseignement supérieur: pour une entrée réussie dans le XXI^e siècle*, Avis, Sainte-Foy, 201 p.
23. Cégep de Limoilou. *L'approche par programme appliquée à la formation documentaire*. <http://www.climoilou.qc.ca/fr/fs08/fs0802/accueil/approc.html>. (Consulté dans Internet le 4 octobre 2007)
24. Beaudry, Raymonde et Marthe Francoeur. 1994. Enseignants et bibliothécaires: des complices. *Pédagogie collégiale* 7 (4) (mai): 16-18.
25. Burheim, Robert. 1991. *Curriculum delivery is changing — responding to the change*. Queensland, Australia: Technical and Further Education — TEQ, Library Network Branch.
26. Dion, Henriette, Gaudreau, Louis et Maud Godin. 1996. La maîtrise de l'information: un défi pédagogique à partager. *Documentation et bibliothèques* vol. 42, n° 2 (avril-juin): 81-85.

Heureusement, certaines bibliothèques ont pu profiter à titre exceptionnel de budgets majeurs de réaménagement et d'agrandissement afin de faire face aux nouveaux besoins. D'autres, le plus souvent sur une durée de deux ou trois ans, utilisent une partie des budgets de réfection d'immeubles pour améliorer

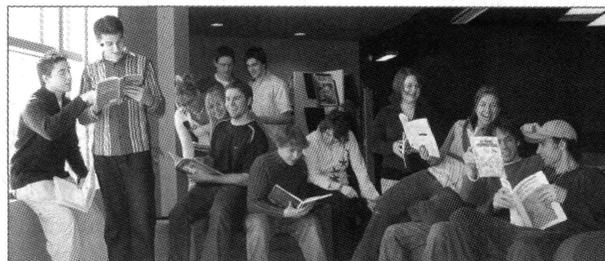
27. Cauchy, Clairandré. 2007. Mission réussie. *Le Devoir*, 22 août 2007 : B4.

les espaces physiques de prestation de services, par exemple le comptoir du prêt ou une salle pour la formation documentaire. Finalement, la majorité tente tant bien que mal d'améliorer annuellement les espaces physiques en réaménageant des sections, souvent au détriment du nombre de places assises. Ces réaménagements permettent à l'occasion la création d'un « carrefour de l'information » regroupant l'audiovisuel, le soutien aux TIC (Technologies de l'information et des communications) et les centres d'aide. On y installe habituellement un réseau sans fil pour que les étudiants puissent y travailler avec leur ordinateur portable. On aménage également des sections plus conviviales sous la forme de salons de périodiques ou de cafés. Ces améliorations physiques font de la bibliothèque un lieu accessible, proposant de l'information documentaire sous différentes formes et des espaces conviviaux pour la recherche et le travail individuel ou en groupe.

Les responsables de bibliothèques participent activement à des comités d'intégration des nouvelles technologies au sein de l'Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC) et de l'Association pour les applications pédagogiques de l'ordinateur au postsecondaire (APOP). Les bibliothécaires assument ainsi un rôle pédagogique important dans les activités quotidiennes de l'enseignement, par des activités dédiées à la formation documentaire. Pour s'assurer du bon usage de ces ressources, la majorité des bibliothèques offre des ateliers d'initiation qui ont progressivement évolué vers de véritables sessions de formation à la recherche documentaire. Une enquête réalisée dans 44 bibliothèques collégiales à l'été 2002 témoigne de l'importance des ateliers et des différents services offerts²⁸. Les bibliothécaires contribuent ainsi au développement d'habiletés ou de compétences informationnelles chez les étudiants et, par conséquent, à la réussite scolaire.

catalogue, au texte intégral d'encyclopédies, de journaux ou de périodiques. Ces portails proposent également des sites Internet dont la nature académique est validée, en plus de normes méthodologiques pour la rédaction de travaux de recherche.

Une nouvelle préoccupation et un vaste chantier ont pris forme en 2007. Il s'agit de la création d'un *Profil de sortie TIC et informationnel pour l'ensemble des élèves du collégial*²⁹. Ce projet est complété par la création de *Ressources d'Enseignement et d'Apprentissage (REA)* propres à soutenir l'appropriation des habiletés décrites dans ce profil. Les responsables de bibliothèques sont appelés à contribuer à ce chantier en occupant pleinement, à titre de professionnels de l'information, le volet concernant la recherche. Il s'agit de s'assurer qu'un étudiant qui complète un diplôme d'études collégiales soit en mesure de préciser son sujet, de rechercher de la documentation, de la gérer, de la présenter et de l'exploiter en utilisant des ressources documentaires traditionnelles, numériques et des logiciels de bureautique.



Étudiants à la bibliothèque ©Cégep de Shawinigan

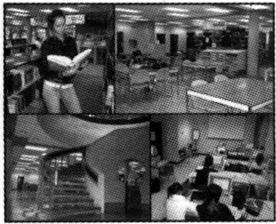
La mission première des collèges devait être la démocratisation de l'enseignement pour des masses de *baby-boomers*. Les bibliothèques collégiales, par leurs collections et leurs services, ont contribué à l'atteinte de cet objectif en facilitant l'accès au livre et au document audiovisuel. Quarante ans plus tard, on est en mesure de constater que cette première mission est accomplie. De 16 % qu'il était en 1961, le taux d'accès aux études collégiales a grimpé à près de 60 %. La proportion de chaque génération accédant à l'université a elle aussi grimpé de 7 % à 42 % à partir des années 1960 jusqu'à aujourd'hui. Des centaines de milliers d'étudiants ont fréquenté les bibliothèques collégiales à une époque où le support imprimé et le document audiovisuel étaient prépondérants. Dans les années à venir, des milliers d'autres fréquenteront la bibliothèque de manière physique et virtuelle (par le biais des portails sur le Web) et seront en mesure de faire face aux nouvelles exigences de l'enseignement collégial et de la société québécoise.

Par ces pratiques mobilisatrices, les responsables des bibliothèques collégiales assument, plus que jamais, un rôle majeur dans la réussite des étudiants. ☉

Bibliothèque CÉGEP TROIS-RIVIÈRES
Accueil • Accessibilité • Plan du site

LO UIR PÉDAGOGIQUE

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SERVICES OFFERTS BASES DE DONNÉES AIDE À LA RECHERCHE SALLES VIRTUELLES

<p>Heures d'ouverture</p> <p>Du 4 septembre au 21 décembre</p> <p>Du lundi au jeudi de 8h à 19h30 Vendredi de 8h à 16h30 Samedi: 12h nov. 1er et 8 déc. de 12h à 16h30</p> <p>Saviez-vous que...</p> <p>Une exposition se tient à la bibliothèque</p>	<p>Bienvenue</p>  <p>Consultez les nouvelles acquisitions des derniers mois.</p>	<p>Recherche internet</p> <p>Google Site de la biblio</p> <p>Catalogue</p> <p>MANITOU</p> <p>Encyclopédie (au cégep seulement)</p> <p>UNIVERSALIS</p> <p>Articles de revues (au cégep seulement)</p> <p>repère</p> <p>Articles de journaux (au cégep seulement)</p> <p>EUREKA.CC</p> <p>Revue francophone</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Portail de la Bibliothèque du Cégep de Trois-Rivières ©Dominique Papin

Afin de faciliter le repérage de l'information, des portails de bibliothèques sont créés afin d'accéder au

28. Marquis, Daniel. 2002. La formation documentaire dans les bibliothèques collégiales: état de la question et enquête. *Documentation et bibliothèques*, vol. 48, n° 4, (oct.-déc.): 69-172.

29. APOP. Profil de sortie Tic et informationnel pour l'ensemble des élèves du collégial. <http://profweb.qc.ca/rdeladurantaye/c/profil.html>. (Consultée dans Internet le 4 octobre 2007)